

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 8 mars 2018

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 7 mars 2018, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lina Labbé et Debbie Deslauriers, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de secrétaire.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 février 2018
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 février 2018
5. Adoption du Rapport d'activités des services de protection incendie de la MRC
6. Projet régional – Pacte rural
7. Embauche d'un technicien préventionniste en incendie
8. Projet d'attraction des immigrants dans les MRC de la Capitale-Nationale
9. Résolution – Désignation des signataires pour l'entente avec Emploi Québec
10. Désignation d'un représentant pour les MRC de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans – Conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Québec
11. Adoption des dépenses du mois de février 2018
12. Correspondance
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2018-03-19

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points :

- 13.1 *Avis de conformité – Premier projet de règlement de zonage #2018-356 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans – Procédure de demande d'autorisation pour une fin autre que l'agriculture ;*
- 13.2 *Proposition du ministère de la Culture et des Communications – Avenant à l'Annexe A de l'Entente de développement culturel ;*
- le point 13. Varia demeure ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 février 2018

Résolution 2018-03-20

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 7 février 2018.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 février 2018

Il n'y en a pas.

5• Adoption du Rapport d'activités des services de protection incendie de la MRC

Résolution 2018-03-21

Attendu que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit à toute autorité chargée de l'application des mesures prévues à un Schéma de couverture de risques l'obligation d'adopter par résolution un rapport d'activités et de la transmettre au ministre de la Sécurité publique ;

Attendu que le Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans a pris connaissance du rapport d'activités ;

En conséquence, sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Rapport d'activités des services de protection incendie de la MRC de l'Île d'Orléans, tel que déposé.

6• Projet régional – Pacte rural

Résolution 2018-03-22

Attendu que le Conseil de la MRC a discuté du projet à quelques reprises ;

Attendu que le Conseil de la MRC a pris connaissance de recommandations de la part du procureur et de l'auditeur comptable ;

Attendu que le Conseil de la MRC a demandé à la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans de lui présenter une proposition de projet régional ;

Attendu que le Conseil de la MRC est d'accord avec la proposition de projet régional soumise et qu'un contrat sera signé entre les deux parties impliquées ;

Il est **proposé par** M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyé** par Mme Debbie Deslauriers et **unanimentement résolu** que le conseil réserve la somme de 67 000 \$ à même l'enveloppe dédiée au Projets régionaux à l'intérieur du Pacte rural 2018-2020 et le verse sur trois ans, sur présentation des pièces justificatives requises, à la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

7• Embauche d'un technicien préventionniste en incendie

Résolution 2018-03-23

Attendu l'obligation de procéder à l'élaboration des plans d'intervention des risques élevés et très élevés en sécurité incendie pour les municipalités

Attendu la nécessité de procéder à l'embauche d'un technicien préventionniste en incendie pour procéder à l'élaboration des plans d'intervention des risques élevés et très élevés en sécurité incendie ;

Attendu la prévision budgétaire de 10 000 \$ à même les dépenses courantes en Sécurité incendie de la MRC ;

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches de recrutement d'un technicien préventionniste en incendie pour l'élaboration des plans d'intervention des risques élevés et très élevés des municipalités de l'Île d'Orléans.

8• Projet d'attraction des immigrants dans les MRC de la Capitale-Nationale

Le Conseil a pris connaissance d'un projet de mobilisation des MRC de la Capitale-Nationale pour l'attraction de la main-d'œuvre immigrante présenté par Accès Travail Portneuf auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et ce, dans le cadre de l'appel de projets du programme Mobilisation diversifiée. La MRC s'engage à collaborer étroitement avec Accès Travail Portneuf afin de mobiliser sa collectivité et d'affecter une de ses ressources humaines au comité de travail qui sera mis sur pied à cet effet, et ce, dans la mesure de ses capacités.

9• Résolution – Désignation des signataires pour l'entente avec Emploi Québec

Résolution 2018-03-24

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de nommer la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à titre de signataire de l'entente entre la MRC et Emploi-Québec pour la gestion de la mesure *Soutien au travailleur autonome* à l'Île d'Orléans.

10• Désignation d'un représentant pour les MRC de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans – Conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Québec

Résolution 2018-03-25

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** de désigner MM. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré (CLD) et propriétaire du Clos des Brumes, gîte touristique à Château Richer, à titre de représentant de l'ensemble des MRC de l'Association touristique régionale de Québec au sein du conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Québec pour un mandat de deux ans débutant le 14 juin 2018.

11• Adoption des dépenses du mois de février 2018

Résolution 2018-03-26

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de février 2018, lesquelles s'élèvent à 304 160,13 \$.

12• Correspondance

Il n'y en a pas.

13• Varia

13.1 Avis de conformité – Premier projet de règlement de zonage #2018-356 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans – Procédure de demande d'autorisation pour une fin autre que l'agriculture

Résolution 2018-03-27

Attendu que la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a reçu une demande relative à une utilisation à une fin autre que l'agriculture ;

Attendu que le projet proposé n'est pas conforme au règlement de zonage en vigueur de la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ;

Attendu que la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a, le 13 novembre 2017, adopté une résolution indiquant son approbation face à ce type de projet sur son territoire ;

Attendu qu'une demande d'autorisation pour une fin autre que l'agriculture doit être conforme au règlement de zonage en vigueur ou à un projet de règlement adopté visant à rendre le projet conforme ;

Attendu que la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a adopté, le 12 février 2018, un premier projet de règlement #2018-356 visant à autoriser l'utilisation des sentiers existants situés à l'intérieur de la zone agricole pour des fins de sentiers piétonniers dans le cadre d'un événement sportif temporaire ;

Attendu que la demande auprès de la Commission de la protection du territoire et des activités agricoles n'est pas recevable si celle-ci ne contient pas un avis de conformité de la MRC pour le projet de règlement adopté ;

Attendu que le premier projet de règlement #2018-356 adopté par la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ;

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de confirmer

la conformité du projet de règlement #2018-356 de la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans au schéma d'aménagement en vigueur.

13.2 Proposition du ministère de la Culture et des Communications – Avenant à l'Annexe A de l'Entente de développement culturel

Le Ministère nous a avisé de la possibilité de bonifier l'entente de développement culturel en vigueur dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec.

Résolution 2018-03-28

Sur proposition de Mme Debbie Deslauriers, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'allouer 10 750 \$ pour le projet de Mise en valeur du littoral de l'Île, dans la mesure où le MCC investisse aussi 10 750 \$ supplémentaire dans l'entente de développement culturel.

14• Période de questions

Elle débute à 20h55 et se termine à 21h00.

15• Levée de la réunion

Résolution 2018-03-29

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 21h01.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 11 avril 2018 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Harold Noël
Préfet